

Entendu quelque part

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **84 (1957)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Pour rire un tantinet...

Une nouvelle commune

Il y a quelques années, un habitant d'une ville des bords du Rhin, désirant se marier, se rendit à l'Etat civil pour se faire « pendre ». Il déposa ses papiers et on le pria de repasser quelques jours plus tard.

Huit jours ! quinze jours ! pas de nouvelles ! L'intéressé retourne au bureau du « Civil-Amt ».

Le chef de bureau lui dit :

— Ecoutez ! Nous avons cherché partout, compulsé tous nos annuaires, nous n'avons pas trouvé la commune d'Apatride. Où se trouve-t-elle ?

Le fiancé était un réfugié qui avait quitté son pays d'origine pour sauver sa vie. Il n'avait plus de patrie et c'est ce que ses papiers indiquaient.

Il fallut expliquer au fonctionnaire qu'Apatride voulait dire Heimatlos...

Mat.

Fanchette

Un heureux papa, bon Vaudois habitant la Ville fédérale, eut une fille. Il désirait l'appeler Fanchette. Il est convoqué à l'état civil et, là-bas, on lui dit :

— Vous ne pouvez pas appeler votre fille Fanchette !

— Pourquoi ?

— Ce n'est pas un nom !

— Comment, ce n'est pas un nom ?

— Il n'est pas sur notre liste.

Le fonctionnaire n'en voulut pas démordre et le père non plus ; on finit par téléphoner à Lausanne. Et ces messieurs du château répondirent à ces messieurs de Berne que le nom choisi était bien vaudois et qu'il n'y avait pas de raison de l'écartier.

Vous n'auriez quand même pas voulu que ma petite fille s'appelât Trudy ou Vreneli ?

Entendu quelque part

Deux amis, que le hasard met en face l'un de l'autre. L'un est peintre, l'autre, professeur d'histoire.

— Alors tu vas encore rebouiller, espèce de rebouilleur.

— Que veux-tu, chacun son métier. Je pense bien que tu vas encore barbouiller quelque chose, barbouilleur de mon cœur.

Un champion... !

Un citoyen avait parié avec ses amis qu'il engloutirait vingt « Bratwurst » à la file.

Le soir du pari, il commence à manger !

Mais que se passe-t-il ?

Arrivé à sa dixième saucisse, il a l'air d'en avoir assez ! Il continue, se force, finit par atteinte la douzième, et s'arrête à nouveau. Il abandonne.

Quand on lui demande le pourquoi de son abandon, il répond :

— C'est curieux ! J'ai déjà essayé deux fois cet après-midi et tout avait bien été !

Mat.